

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS 2017-2018 DES BPJEPS « ÉDUCATEUR SPORTIF » ET « ANIMATEUR SOCIOCULTUREL »

Fiche régionale : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (BFC)

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) conduit à des métiers en contact avec le public dans des interventions de face à face pédagogique ou d'encadrement d'activités. 79 % des diplômés en emploi se déclarent, dans l'enquête d'insertion au niveau régional, éducateurs ou entraîneurs sportifs, animateurs socioculturels ou directeurs d'accueils de mineurs (ACM), un an après la délivrance du diplôme.



531 DIPLÔMÉS BPJEPS
en région BFC

➔ **380** dans le sport (soit 78 %)

➔ **151** dans l'animation (soit 22 %)

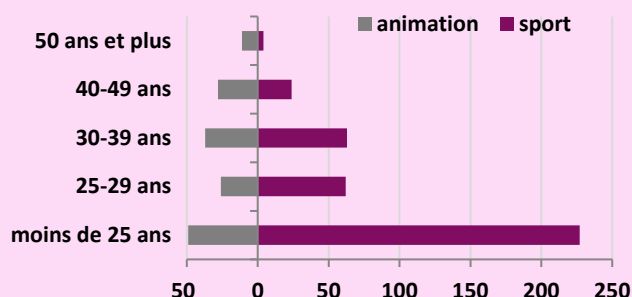


Part des femmes

37 % dans le sport

78 % dans l'animation

Répartition par âge des diplômés



TAUX D'EMPLOI* : 79 %

➔ **79 %** dans le sport

➔ **80 %** dans l'animation

➔ **69 %** d'emploi à temps plein

73 % dans le sport

60 % dans l'animation

➔ **55 %** d'emploi à durée indéterminée

54 % dans le sport

58 % dans l'animation

➔ **18 %** travaillent à leur compte

21 % dans le sport

11 % dans l'animation

L'emploi occupé est en lien direct avec le BPJEPS pour **71 %** des diplômés

➔ **71 %** dans le sport

➔ **73 %** dans l'animation

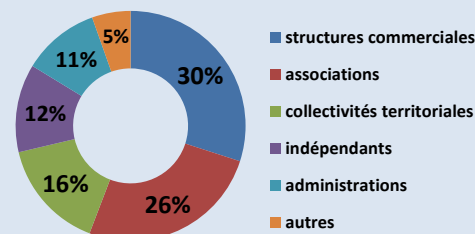


76 % des diplômés de la région en emploi travaillent en Bourgogne-Franche-Comté

ALTERNANCE

39 % des diplômés en emploi travaillent dans leur structure d'alternance

Des employeurs diversifiés



Source : Enquête IDJEPS 2019, INJEP-MEDES, Direction des Sports, DRAJES.

* : Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés sortants (hors ceux de nouveau en formation). Les caractéristiques de l'emploi concernent l'activité principale (la plus rémunératrice) en cas de plusieurs emplois occupés simultanément.

Champ : Diplômés BPJEPS entre mai 2017 et avril 2018 (hors équivalence).